

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

60284

Déclaration de Maladie : № S19-0051800

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 963 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SARBAR ZAKLA Date de naissance : 01/01/1958

Adresse :

Tél. : 2169 Total des frais engagés : 300.1332.95 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

أمير شاهي عبد الحفيظ
Dr. CHAHI Abdelghani
Maladies du Cœur et des Vaisseaux
Angle Bd. Panoramique et Bd. 2
Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1^{er} Et.
Casablanca - Tél. : 05 22 52 05 01

Date de consultation : 15/01/2023

Nom et prénom du malade : SEBRA BON Zakla Age :

Lien de parenté :

Lui-même **Conjoint** **Enfant**

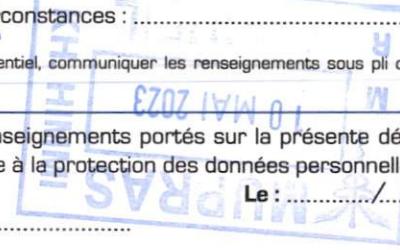
Nature de la maladie : Cardiopathie 16 100

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

INPE 091017202

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
عبد العزيز مكي PHARMACIE M. ABDELLAH المختار 98 عين السقاط 05.22.21.73.64	25/03/2023	1332.95

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr CHAHI Abdelghani

Spécialiste des maladies

du Coeur et des Vaisseaux HTA
Holter Tensionnel et Holter Rythmique
Epreuve d'Effort et Medecine de Sport



الدكتور شاهي عبد الغاني

عيادة أمراض القلب والشرايين

التسجيل المستمر للضغط الدموي و لخطيط القلب

اختبار القلب بالجهد

Nom : SEBDOU Zulma

Casablanca, le 25 MAI 2023

81.00 x 3

- Film Card 240 S.V

LOT 22A27B 1 37B 17B 1
EXP 04/2026 2026 2026
PPV 81.00 DH 80 DH 0 DH 0 DH

77.20 x 3

- توكيل عبد العزيز
أمراض القلب والشرايين
Dr CHAHI Abdelghani
Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Angle Bd. Panoramique 2
Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1er E
Casablanca - Tél : 05 22 52 05 05

49.50 x 2 - Mumtil 20 S.V

77.20

77.20

270.00 x 1 - Cefalexin S.V

49.50

49.50

99.00 x 1 - Meprif

Sanofi Aventis Maroc
Route de Rabat - R.P. 1,
Ain seba Casablanca
Copaliv 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 118001 082018

40.40 x 1 - Metospasmyle

de XI025 0526
LOT PER
Prix 99.00

79.95 x 1 - Xengestol
PHARMACIE M.Y.ABDELLAH
زنقة 300
في عبد الله
مختبر رقم 98
الشرايين
محمد العين الشقاق
05.22.21.73.84
Dr. CHAHI A
Maladies du Coeur
Angle Bd. Panor
Mars Andalous 3 R
Casablanca - Tél : 05 22

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérine citrate 80 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

Angle Bd Panoramique et Bd 2 Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1er étage -
Tél/Fax : 05 22 52 05 05 - Urgence : 06 61 18 53 87 / 05 22 23 26 27 - ICE : 00

LOT : 220872
PER : 11/2025
PPV : 79,90 DH

Dr CHAHI Abdelghani

Nom : sebbar zahra SN : 0029366

Sex : Female Case No. :

Age : 71Y Lit No. :

Clinique N : Date : 25/03/2023

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	136 ms	Prompt:
Temps d'écha	11s	QT Interval:	508 ms	
FC:	65bpm	QTc Interval:	527 ms	
P Interval:	107ms	P Axis:	42.40°b	
QRS Interval:	89 ms	QRS Axis:	18.70°b	
T Interval:	331 ms	T Axis:	27.20°b	

الدكتور شاهي عبد الغاني
أمراض القلب والشرايين
Dr. CHAHI Abdelghani
Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Angle Bd. Panoramique et Bd. 2
Mars Andalous 3 Rue 14 N°1 - 1^{er} F.
Casablanca - Tél : 05 22 00 22 22

ECG

Signature Medecin :

DR MIA

